



**Le Conseil Municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 20 janvier 2017 à 20 h 30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil Municipal dans le cadre des dispositions de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Reprise anticipée des résultats.
- Finances – Budget primitif 2017 de la Ville.
- Finances – Travaux en urgence de confortement des falaises – Demandes de subventions auprès du conseil départemental de la Seine-Maritime, de la région Normandie et de la Métropole Rouen-Normandie.
- Finances – Admissions en non-valeur.
- Finances – Garantie d'emprunt LOGEO SEINE ESTUAIRE.
- Finances – Acompte de subvention 2017 – Association Théâtre en Seine.
- Jeunesse – convention de mise à disposition des installations du complexe aquatique l'ATREAUMONT entre la Communauté de Communes Caux Austreberthe et la ville de Duclair – Adoption de la convention – Autorisation de signature.
- Personnel – Régime indemnitaire de la filière police municipale.
- Administration générale de la collectivité – Procédure de déclassement de la parcelle cadastrée AS n°13 – Avis du conseil municipal suite à l'enquête publique.
- Administration générale de la collectivité – fin de la procédure d'abandon manifeste des parcelles cadastrées AI n°28 et 44 – Remboursement des frais d'entretien, impôts et divers.
- Urbanisme – Mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.
- Intercommunalité – PADD du PLUi de la Métropole-Rouen-Normandie–Avis du conseil municipal.
- Intercommunalité – Rapport sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement 2015 de la Métropole-Rouen-Normandie – Avis du Conseil Municipal.
- Culture – Interventions musicales à l'école élémentaire Malraux par le conservatoire du Val de Seine – Convention – Autorisation de signature.
- Communications.

Duclair, le 13 janvier 2017,
Le Maire,


Jean DELALANDRE

